

29 octobre 2019

Les travaux de révision de la Norme biologique canadienne Les nombreux commentaires débattus par les groupes de travail



La révision de la Norme biologique canadienne soulève les passions : la FBC a récolté 706 commentaires au cours de la consultation publique de trois mois qui a pris fin le 30 septembre.

Les groupes de travail se réunissent donc à nouveau pour analyser tous les commentaires soumis. L'analyse des commentaires se déroule comme suit :

- Un commentaire peut être ignoré si le groupe de travail et le Comité technique l'avaient déjà considéré; la modification qui fait l'objet de ce commentaire sera donc maintenue dans l'ébauche de la norme qui sera soumise au scrutin.
- Un commentaire qui révèle des arguments qui n'avaient jamais été considérés devra être analysé par le groupe de travail qui aura alors trois options :
 - Rejeter l'argument, si cet argument n'est pas substantiel;
 - Accepter l'argument et proposer une nouvelle modification au Comité technique;
 - Accepter l'argument et annuler la modification proposée et s'en tenir à la version 2015 de la clause commentée.
 - Rejeter le commentaire et son argumentation s'ils proposent une nouvelle modification à la norme qui n'avait jamais été envisagée ou présentée en examen public.

Voici quelques faits saillants :

- Les modifications proposées à la clause 6.13 - **Exigences supplémentaires pour l'élevage de la volaille** – ont reçu le plus grand nombre de commentaires, soit 123 commentaires. L'accès au parcours extérieur et les jardins d'hiver demeurent des enjeux qui ne font pas l'unanimité.
- Le sevrage des animaux et la notion de pénuries régionales à la clause 6.4 ont été abondamment commentés.
- La clause 6.6 qui concerne la santé des animaux d'élevage fait l'objet de nombreux commentaires; le sujet des modifications physiques est un sujet sensible.
- L'interdiction de la recirculation de la sève en circuit fermé à la clause 7.2.7 est impopulaire;
- L'éclairage artificiel exclusif en serre pendant 60 jours est contesté; une pétition de 11,000 noms a été déposée.
- La fusion des tableaux 4.2 et 4.3 n'est pas contestée; cependant, l'utilisation de certaines substances, tels le calcium, les acides aminés, le magnésium, les surfactants, les microorganismes, les traitements de semences et les lignosulfates, fait l'objet de plusieurs commentaires.

Voici le lien qui détaille le nombre total de commentaires par section -

<http://organicfederation.ca/sites/documents/R%C3%A9vision%20-%20nombre%20de%20commentaires%20fr.pdf>.

**Soutenez la révision des pratiques écologiques
qui définissent et encadrent notre industrie!**

La Norme bio, c'est l'affaire de tous!

La FBC lance une levée de fonds pour poursuivre les travaux de révision

Objectif de financement : 40,000\$

Les travaux de révision se poursuivent et la FBC a besoin de votre soutien. Le financement accordé par Agriculture et Agroalimentaire Canada ne couvrait que les activités de la révision planifiées avant le 31 mars 2019.

Étant donné le nombre important de commentaires soumis par l'industrie, la FBC a besoin de financer :

- La rémunération des présidents des groupes de travail et du Comité technique.
- Le secrétariat – la préparation et la gestion des documents de travail et le suivi des discussions des groupes de travail.
- Les lignes de téléconférence.
- La traduction – tous les documents, incluant les commentaires, doivent être traduits.
- La préparation de la réunion du Comité technique qui sera tenue avant le scrutin.
- La préparation de l'ébauche qui sera soumise au scrutin.
- La communication sur le suivi des travaux et la gestion générale en coopération avec l'Office des normes générales du Canada.
- La résolution des votes négatifs lors du scrutin (cédulé en février 2020).

- La classification et l'archivage de tous les documents des travaux.
- La vérification des versions finales de la Norme biologique 2020.
- Le bilan des travaux : comment se sont déroulés les travaux, comment en améliorer le déroulement.

Vous soutenez les travaux de révision?

Voici les avantages dont vous bénéficierez!

- **Avec une contribution minimale de 1,000 \$, vous serez invité à une présentation de la Norme biologique 2020 par Webinar dès que les résultats du scrutin seront connus,**

OU

vous et votre équipe serez invité à participer à un quiz par téléconférence sur la Norme bio 2020.



- **Votre nom et de votre logo seront affichés sur le site Web de la FBC dans la section consacrée à la révision de la NBC et dans InfoBio.**
- **Vous aurez la satisfaction de soutenir l'exercice de révision collectif mis en place pour moderniser la Norme biologique canadienne qui régit l'ensemble de la production biologique au Canada.**

Les contributions par chèque doivent être envoyées au bureau de la FBC, 12-4475, boulevard Grand, Montréal (QC) H4B 2X7.

Si vous désirez payer par virement bancaire, veuillez contacter la FBC.

Merci!